

Questions orales

ment devrait acheter 20,000 wagons-trémies en tout, achats qui seraient échelonnés sur un certain nombre d'années, pour pouvoir assurer le transport efficace du grain de l'Ouest, si cette étude des prix portera aussi bien sur le coût du matériel roulant que sur celui de l'assise de la voie ferrée? Autrement dit, demandera-t-on aux chemins de fer de fournir également des précisions quant au coût du matériel roulant?

[Français]

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, le genre de wagons auquel se réfère l'honorable député étaient payés, dans le passé, par le gouvernement fédéral, et non pas par les sociétés ferroviaires.

Maintenant, quant à ce qui se passera dans l'avenir, je ne peux vraiment pas répondre, car il s'agit d'une question hypothétique.

[Traduction]

M. Gleave: Comme question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a la parole pour une dernière question supplémentaire, et ce sera ensuite au tour du député d'Athabasca.

M. Gleave: Comme le coût du matériel roulant, en plus de celui de la force motrice et de l'assise de la voie ferrée est compris dans les frais d'exploitation d'un réseau de chemins de fer, cette enquête portera-t-elle aussi sur les frais d'achat et d'entretien du matériel roulant nécessaire au fonctionnement d'un chemin de fer?

[Français]

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, l'initiative de demander la distribution des coûts appartient aux provinces. Au fait, le très honorable premier ministre a offert aux provinces de leur fournir sous pli confidentiel les informations nécessaires relatives aux coûts. Maintenant, je ne saurais dire quel genre d'informations les provinces vont demander. Et si elles demandent le genre d'informations que le député indique, sans doute qu'elles les obtiendront.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**PÉTROLE—LA PLUPART DES DROITS D'EXPORTATION ATTRIBUABLES AU GOUVERNEMENT À PARTIR DU 1^{er} FÉVRIER 1974—L'AUTORISATION LÉGALE**

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a déclaré que la taxe à l'exportation sera versée aux provinces productrices et, par ailleurs, qu'après le 1^{er} février, cette taxe fera l'objet de pourparlers entre les gouvernements fédéral et provinciaux, ce qui veut dire forcément que le gouvernement fédéral se propose de garder une part de ces recettes après le 1^{er} février. Le ministre pourrait-il nous dire en vertu de quelle autorisation la situation va changer au 1^{er} février et lui donner droit à une part de ces recettes auxquelles il n'a pas droit actuellement?

L'honorable Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je prendrais la chose à l'inverse, monsieur l'Orateur. A supposer que soit perçue cette taxe d'exportation, elle sera entièrement versée au Fonds du revenu consolidé à moins que le Parlement décide de l'affecter aux provinces.

[M. Gleave.]

M. l'Orateur: A l'ordre. Il reste moins de cinq minutes avant la fin de la période des questions. Nous devrions nous hâter, car la période des questions tire à sa fin.

LES INTENTIONS DU PREMIER MINISTRE POUR LA MISE EN SERVICE DE L'OLÉODUC VERS MONTRÉAL À LA FIN DE 1975

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre aussitôt qu'il aura repris son siège. Elle a trait à sa déclaration du 22 novembre où il aurait dit à peu près: «J'ai maintenant confiance que nous pourrions terminer le pipeline vers l'est du Canada à la fin de 1975.» Le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si, à la suite de la déclaration de M. Waldon, il est toujours aussi confiant ou est-il prêt à déclarer qu'il avait été mal informé, qu'il était dans l'erreur?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député avait été à son siège et avait écouté, il aurait sans doute entendu la réponse du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à une question semblable que quelqu'un a déjà posée aujourd'hui.

M. Alexander: Je n'ai pas posé de question au ministre et il ne m'a pas donné de réponse. Ce que je demande au premier ministre c'est ceci: est-il prêt à affirmer qu'il compte bien que le gouvernement pourra terminer le pipeline vers l'est du Canada à la fin de 1975, et cela dans le même esprit de confiance qu'il avait le 22 novembre? Est-il toujours de cet avis? C'est tout ce que je lui demande.

M. Trudeau: Oui, Monsieur l'Orateur.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si le premier ministre a répondu oui ou non.

M. Stanfield: Il a dit oui.

M. Alexander: Il hoche la tête, donc il a dit oui. Il redevient susceptible.

M. Sharp: Conduisez-vous donc en adulte.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'ai posé une simple question au premier ministre et il a essayé de me refiler au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Maintenant, nous savons que le pipeline sera terminé à la fin de 1975. Comme question supplémentaire, mon cher premier ministre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait poser sa question à l'Orateur et je me permets de rappeler aux députés qu'il ne reste que trois minutes avant la fin de la période des questions.

M. Alexander: Je regrette, monsieur l'Orateur. Je veux tout simplement poser une question supplémentaire au premier ministre. D'après mes renseignements, nous ne pourrions pas avoir l'acier nécessaire avant le mois de février ou mars de 1975, ce qui coïncide plus ou moins avec la déclaration faite par M. Waldon. Le premier ministre peut-il nous dire si c'est exact ou croit-il que nous disposerons de suffisamment d'acier avant cette date afin de terminer le pipeline pour la fin de 1975?